

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

Par arrêté en date du 14 septembre 2023, Monsieur Le Président des Sables d'Olonne Agglomération a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Le SCOT est un document de planification stratégique qui fixe le projet territorial de l'agglomération à l'horizon 2040. Il formule les grandes orientations dans les domaines liés à l'aménagement du territoire (transition écologique et climatique, mobilités, habitat, urbanisme, développement économique et commerce).

L'enquête publique se déroulera du **lundi 9 octobre 2023 (8h30) au vendredi 10 novembre 2023 (17h30) inclus, soit pendant 33 jours consécutifs**. Durant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- Sur support papier, dans les lieux suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles
- **au siège social des Sables d'Olonne Agglomération et à la Mairie des Sables d'Olonne- Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne.** Ils sont consultables les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- **A la mairie annexe de l'Olonne sur Mer - rue des Sables - 85340 Les Sables d'Olonne** Ils sont consultables les lundis, mardis, mercredis, jeudis: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- **A la mairie annexe du Château d'Olonne - 59, rue Séraphin Buton - 85180 Les Sables d'Olonne.** Ils sont consultables les lundis, mardis, mercredis et vendredis : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.
- **à la Mairie de Vairé - Rue Georges Clémenceau 85150 VAIRE.** Ils sont consultables Les lundis, mardis et vendredis: de 8h30 à 12h30, et les jeudis de 9h30 à 12h30.
- **à la Mairie de Sainte Foy - 1 Allée de la Mairie 85180 SAINTE FOY.** Ils sont consultables les lundis, mardis, mercredis et samedis : de 8h30 à 12h00 et les jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- **à la Mairie de Saint Mathurin - 1 Place de la Mairie 85180 SAINT MATHURIN.** Ils sont consultables les lundis et jeudis : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, et les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30.
- **à la Mairie de l'île d'Olonne - 2 Bis Rue Georges Clémenceau 85340 L'ILE D'OLONNE.** Ils sont consultables les lundis, mercredis et vendredis : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, et les mardis de 9h00 à 12h30 et les Jeudis de 13h30 à 17h00.
- Sur le site internet des Sables d'Olonne Agglomération ([www.isoagglo.fr](http://www.isoagglo.fr))
- Sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4886>
- Sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public aux jours et heures habituels au siège de l'agglomération, Hôtel de ville des Sables d'Olonne **21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions

- Sur les registres papiers d'enquête publique, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur mis à dispositions aux jours et heures habituels, aux lieux de consultation précisés à l'article 6.1 ;
- Par voie postale à l'adresse suivante en précisant la mention «enquête publique relative au projet de SCOT» et «à l'attention du commissaire enquêteur» : Les Sables d'Olonne Agglomération - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne.
- Soit par voie de courriel : [enquete-publique-4886@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4886@registre-dematerialise.fr)
- Par voie électronique sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4886>

Les observations et propositions du public formulées sur le registre dématérialisé et par courrier électronique seront consultables par le public sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4886>. Toute personne souhaitant conserver l'anonymat lors de formulation d'une contribution au format physique ou dématérialisé devra l'indiquer expressément par écrit à l'appui de sa contribution.

Madame Mireille Anik AMAT, commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Nantes, recevra le public à l'enquête publique aux dates suivantes :

- **lundi 9 octobre 2023, de 8h30 à 10h30 - Salle 1.13 (1er étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne.**
- **jeudi 12 octobre 2023, de 9h30 à 11h30 - à la Mairie de Vairé - Rue Georges Clémenceau 85150 Vairé**
- **jeudi 12 octobre 2023 de 15h30 à 17 h30 - à la Mairie de Sainte Foy - 1 Allée de la Mairie 85180 Sainte Foy**
- **lundi 16 octobre 2023, de 15H30 à 17h30 - à la Mairie de Saint Mathurin - 1 Place de la Mairie 85150 Saint Mathurin**
- **vendredi 20 octobre de 17H à 19H - à la mairie annexe d'Olonne sur Mer (salle Auzance) - rue de des Sables 85340 Olonne sur Mer**
- **lundi 23 octobre 2023, de 10H30 à 12h30 - à la Mairie de l'île d'Olonne - 2 Bis Rue Georges Clémenceau 85340 l'île d'Olonne**
- **mardi 31 octobre 2023 de 10H00 à 12H00 - à la mairie annexe du Château d'Olonne(salle du Puit d'Enfer) - 59, rue Séraphin Buton 85180 Les Sables d'Olonne**
- **vendredi 10 novembre 2023, de 15H30 à 17H30 - Salle 1.13 (1er étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France 85100 Les Sables d'Olonne.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute information utile relative au projet de SCOT des Sables d'Olonne Agglomération peut être demandée auprès de la directrice du Pôle Stratégie par téléphone au 02.51.23.16.00, à l'adresse mail [technique@isoagglo.fr](mailto:technique@isoagglo.fr) ou par courrier adressé au siège de la communauté d'agglomération **21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne**. Toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique ainsi que les observations du public.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont rendus publics par voie dématérialisée sur le site de l'agglomération ([www.isoagglo.fr](http://www.isoagglo.fr)) des Sables d'Olonne, sur le site de l'enquête publique <https://www.registre-dematerialise.fr/4886> et sur les lieux de consultation du dossier d'enquête publique précédemment définis.